



# CONSEIL PARTICIPATIF DE QUARTIER

N°1

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION CONSEIL PARTICIPATIF 1 30 JANVIER 2024

### Élus présents :

CHABBAT Chantal (adjoite de quartiers) et BALLIGAND Isabelle (élue de secteur), BONNIN Jean-Jacques (élu de secteur).

### Membres présents :

BERTIN Marie-Christine, BLANCHARD Dominique, BREUILLES Olivier, CAZALE Jean-Pierre, DABADIE Maria, LABAT Fabienne, LEGERON Jean-Luc, LEMOND Anaïs, LUCAS Delphine, MENET Cyril, MEYNEY Christiane, RASSIS Michele, PIERRE-LACOUTURE Anne-Marie et SCOTTO André.

### Absents excusés :

GUERIN Claude et RIERA Laetitia.

### Absents :

ACLOCQUE Christophe, COHEN Agnès, COUDIERE Yves, DE LA BIGNE Philippe, LAPORTE Delphine, NARDON Alain, TENDRON Eric et WILLIAMS Marie-Christine.

La première réunion de l'année se déroule dans le local du comité de quartier Médoquine de la salle Boris DIAW.

Madame Chabbat, adjoite de quartier, ouvre la séance de travail.

Dans l'actualité du conseil participatif, il est à mentionner le résultat du tirage au sort du représentant de cette instance au sein du **Groupe de Travail Participation Citoyenne (GTPC)**. Pour rappel cette instance est un groupe de travail spécifiquement chargé du suivi du budget participatif et également de tous les sujets en lien avec la participation des talençais. La composition du GTPC a été modifiée à la fin de l'année 2023 avec l'intégration d'un membre de chaque conseil participatif de quartier et une diminution du nombre d'élus. Le collège d'habitants est composé désormais de huit habitants soit autant de membres que le collège d'élus. Les nouveaux membres représentants des habitants ont été tirés au sort le 26 novembre dernier après un appel à candidature. C'est Mme Laetitia RIERA qui sera le représentant titulaire du CPQ et Mme Maria DABADIE sera sa suppléante.

Le service participation présente la **démarche participative Talence 2040** à l'appui du diaporama ci-joint. Les conseillers participatifs vont être invités à s'impliquer et à mobiliser les talençais sur cette démarche participative.

Un point a également été fait sur le **budget participatif 2023** : le vote s'est terminé le 18 décembre 2023 et le dépouillement « papier » s'est déroulé le 20 décembre. L'annonce officielle des résultats a été faite par M. le Maire lors de la séance du Conseil Municipal du 29 janvier. Le CPQ sera informé de la réalisation des projets et associé dans la mesure du possible à cette phase. La liste des lauréats est consultable sur la plateforme à la page : <https://talenceparticipation.fr/dialog/budget-participatif-2023>

Les travaux en vue de la réouverture de la **gare de la Médoquine**, qui va devenir une halte ferroviaire du RER Métropolitain, vont débuter au mois de mars. Ils vont durer un an et demi pour une ouverture de la gare en septembre 2025. Ils consistent à la création de 4 quais et d'une passerelle d'accès par le pont Peybouquey. Deux autres phases doivent suivre à l'issue des travaux : la réalisation par Bordeaux Métropole de la plateforme multimodale et la mise en œuvre de la ligne de bus express. Compte tenu du fait que ce chantier va impacter la vie du quartier, une réunion publique d'information est prévue avec les riverains immédiat du site le 15 février à 18h30 à la salle Mozart. L'ensemble des phases du chantier et du contenu des travaux seront présentés dans le Talence Mag du mois de février.

De même, les travaux du **grand Peixotto Margaut** vont débuter au mois de mars prochain. Le projet est présenté aux conseillers à partir de la page du site de la Ville en lien avec ce sujet : <https://www.talence.fr/decouvrir-talence/grands-projets/le-grand-peixotto-margaut/>. L'ensemble de ces informations sont également consultables dans le Talence Mag de janvier 2024.

Enfin, le conseil municipal a adopté le 29 janvier la délibération validant le choix du maître d'œuvre qui va être chargé de réaliser **l'établissement d'enseignement artistique au château des Arts**. Les documents seront présentés au Conseil Participatif très prochainement à l'occasion d'une réunion à laquelle seront probablement invités les autres conseils participatifs.

La **maison des projets** ouvrira ses portes dans la deuxième quinzaine de février place Alcalá de Henares. Tous les talençais pourront consulter les projets de la Ville sur place lors de permanences les mercredis, jeudis et vendredis de 11h à 13h30.

A la demande de conseillers, le sujet du **compostage des biodéchets** est abordé. En effet, depuis le 1er janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC). C'est Bordeaux Métropole qui a la compétence dans ce domaine. Pour rappel, il est recommandé aux personnes habitant en maison individuelle de composter leurs déchets alimentaires dans leur jardin. Bordeaux Métropole met à leur disposition un composteur. Par ailleurs, il est possible pour les membres des associations de jardins partagés de composter leurs biodéchets dans les composteurs dont ils sont dotés. Enfin, 3 sites de compostage partagé ont été créés par la Ville à titre expérimental en partenariat avec Bordeaux Métropole. Bordeaux Métropole étudie également la possibilité d'une collecte de ces biodéchets à partir d'un conteneur installé sur l'espace public (comme les bornes à verre) qui permet aux riverains concernés de jeter leurs déchets alimentaires. Ce dispositif est en cours d'évaluation sur la commune de Mérignac. Les conseillers demandent à être informés de l'évolution de ce dossier.

Dans un deuxième temps, la réunion se concentre sur un retour des ateliers de la réunion du mois d'octobre. Pour rappel, quatre thématiques ont émergé : la mobilité, l'aménagement de l'espace public et la végétalisation, la culture et actions de cohésion sociale et l'animation.

Sur la thématique de la **mobilité**, le service participation citoyenne a présenté le dispositif Vélobox de Bordeaux Métropole à partir du diaporama ci-joint. Il s'agit un abri vélo de proximité, sécurisé en acier, permettant de stationner jusqu'à 5 vélos. Chaque place est numérotée et permet d'y accrocher le cadre du vélo. L'accès se fait à l'aide d'une clé, remise lors de l'abonnement au service. Cette offre est proposée aux résidents de Bordeaux Métropole vivant dans un rayon de 250m autour d'un vélobox installé. L'abonnement annuel est de 30 €.

Par ailleurs, il est suggéré lors des échanges entre les conseillers que leurs propositions sur ce sujet pourraient également concerner la pose d'arceaux à vélos mais aussi de la sécurité des déplacements vélos sur le périmètre du CPQ.

Il est proposé alors aux conseillers d'identifier des emplacements sur le périmètre du CPQ qui pourraient être équipés. Il est décidé par le conseil que ce sujet fera l'objet d'un atelier spécifique avec les services de la Ville lors de la prochaine séance.

Pour la thématique de **l'aménagement urbain/ végétalisation**, il est confirmé qu'il sera proposé aux membres du CPQ de participer, avec des riverains, à l'atelier pour l'aménagement futur du square de la scierie situé rue Redeuilh au 2ème trimestre de cette année.

En outre, le service participation citoyenne s'engage à organiser prochainement une rencontre avec les usagers du square Du Guesclin ainsi que les conseillers qui ont travaillé sur l'aménagement de cet espace.

Pour conclure la réunion, il est rappelé que la plateforme offre la possibilité aux conseillers de soumettre des discussions et faire émerger ainsi des sujets pour le CPQ. Le service participation est donc à leur disposition pour donner suite à leurs suggestions